

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

PRÉSENTER UN PROJET ET EN DISCUTER – COURS 2

FRE-4102-1

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération.....	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données	4
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement.....	5
Le seuil de réussite.....	5
La reprise.....	5
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement et consommation • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer • Informer • S'exprimer 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, langue seconde <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter un projet et en discuter
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence disciplinaire 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interagir en français <p>Compétence disciplinaire 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des textes variés en français (à l'oral) 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de la langue orale • Lexique • Variétés de langue
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 1</p> <p>1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur</p> <p>1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p> <p>Critères d'évaluation de la compétence 3</p> <p>3.1 Cohérence du texte</p> <p>3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 70 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'oral) » : 30 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 4^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 4^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui peuvent se dérouler lors de séances d'évaluation différentes, sans ordre prédéterminé.

Durée totale : approximativement 37 minutes.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée : 15 minutes pour la préparation à l'interaction et de 3 à 4 minutes pour l'interaction

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

Durée : 15 minutes pour la préparation à l'exposé oral et environ 3 minutes pour l'exposé oral

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

L'adulte choisit un sujet portant sur sa participation à un événement ou encore à un projet personnel ou collectif (voyage, fête, mariage, etc.). Il participe ensuite à une conversation spontanée de 3 à 4 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant.

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

Au cours d'un exposé oral d'environ 3 minutes devant l'enseignante ou l'enseignant, l'adulte présente son travail de planification d'un événement ou d'un projet (voyage, fête, collecte de fonds, journée interculturelle, sortie de groupe, etc.) qu'il a la responsabilité d'organiser et en explique chacune des facettes.

Préparation à l'épreuve

Après avoir pris connaissance de la mise en situation et du type d'événement à organiser, l'adulte élabore son projet. En se basant sur son expérience personnelle et en consultant diverses ressources (Internet, magazines, brochures, etc.), il sélectionne l'information utile à l'organisation de son projet. Pour se préparer à l'épreuve, il rassemble ses idées en vue de se constituer un aide-mémoire à utiliser lors de son exposé. L'adulte peut également utiliser un support matériel complémentaire (images, brochures, etc.) pour appuyer sa présentation. Cette préparation se fait de façon autonome, sans l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant. L'aide-mémoire ne fait l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

- Production orale de l'adulte

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durant la préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Tous les documents sont en version papier.

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, aucun matériel n'est autorisé.

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'oral) »

Durant la production orale :

- Fiches aide-mémoire*
- Support matériel complémentaire*

*Tout document servant d'aide-mémoire doit être rédigé sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée. Tout support matériel complémentaire servant à la présentation doit être approuvé préalablement par l'enseignante ou l'enseignant.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Ces grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », des grilles d'observation sont fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Présenter un projet et en discuter
FRE-4102-1

Compétence 1 : Interagir en français (70 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 10	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 8	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière 6	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	___/10
	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message : - très cohérent - très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 25	Message : - cohérent - bien adapté aux interventions de son interlocuteur 20	Message généralement : - cohérent - adapté aux interventions de son interlocuteur 15	Message : - peu cohérent - peu adapté aux interventions de son interlocuteur 10	Message : - peu cohérent - très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 5	___/25

Compétence 1 : Interagir en français (70 %) (Suite)

Critères d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence			Note
		marquée	assurée	acceptable	peu développée	très peu développée	
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées 15	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées 12	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 9	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension 6	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 3	___/15
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur 10	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur 8	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 6	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 4	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 2	___/10
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié 10	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié 8	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié 6	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié 4	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié 2	___/10

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés de la grille.

Note pour la compétence : _____/70

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'oral) (30 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Exposé respectant parfaitement les éléments de la communication langagière 5	Exposé respectant très bien les éléments de la communication langagière 4	Exposé respectant assez bien les éléments de la communication langagière 3	Exposé respectant peu les éléments de la communication langagière 2	Exposé respectant très peu les éléments de la communication langagière 1	___/5
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte très bien respectées; message très bien cohérent et très bien développé 10	Règles de la grammaire du texte généralement respectées; message cohérent et bien développé 8	Règles de la grammaire du texte plutôt bien respectées; message plus ou moins cohérent OU plus ou moins développé 6	Règles de la grammaire du texte plus ou moins respectées; message peu cohérent OU peu développé 4	Règles de la grammaire du texte peu respectées; message peu cohérent ET peu développé 2	___/10

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'oral) (30 %) (Suite)

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence			Note
		marquée	assurée	acceptable	peu développée	très peu développée	
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées 5	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées 4	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension 3	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension 2	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension 1	___/5
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'auditoire 5	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'auditoire 4	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication 3	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication 2	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication 1	___/5
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié 5	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié 4	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié 3	Vocabulaire: - répétitif - plus ou moins approprié 2	Vocabulaire : - limité OU - peu approprié 1	___/5

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : _____/30

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 